

HAS, Stratégie de vaccination contre le Covid-19, Anticipation des scénarios possibles de vaccination et recommandations préliminaires sur les populations cibles, 23 juillet 2020

23/07/2020

Suite à une saisine du Directeur général de la santé du 13 juillet 2020, la Haute autorité de santé (HAS) a engagé une réflexion sur la stratégie vaccinale la plus adaptée à la lutte contre le SARS-CoV-2 qui pourrait être recommandée en France lorsque les premiers vaccins seront disponibles.

La HAS, après avoir envisagé les scénarios possibles de vaccination, formule des recommandations préliminaires relatives aux populations considérées comme prioritaires pour la vaccination, ceci dans un contexte évolutif et incertain au regard de l'évolution de l'épidémie et des caractéristiques des vaccins en cours d'élaboration.

S'agissant des scénarios envisagés, elle rappelle qu'ils dépendent de plusieurs éléments essentiels tels que :

- les caractéristiques de l'épidémie au moment de l'arrivée des vaccins ;
- l'état des connaissances sur l'infection au SARS-Cov-2 (facteurs de risques, principaux modes de contamination, repérage de forme grave) ;
- les caractéristiques du ou des vaccins (impact sur la transmission du virus, balance bénéfice risque) ;
- la disponibilité progressive des doses et l'existence d'alternatives thérapeutiques.

A ce stade des connaissances, quatre scénarios sont déclinés par la HAS sous la forme d'une matrice reposant principalement sur le niveau de la diffusion du SARS-Cov-2 au moment de la mise à disposition possible des vaccins :

- Le scénario 1 fait référence à une situation de forte circulation virale ;
- Le scénario 2 fait référence à une situation de forte circulation virale localisée sur certains territoires (zone territoriale à définir) ;
- Le scénario 3 fait référence à une situation de circulation virale à « bas bruit » avec des clusters limités ;
- Le scénario 4 fait référence à une absence d'indicateur de circulation virale.

A chacun de ces scénarios sont fixés trois objectifs : la réduction de la morbi-mortalité (impact attendu sur les décès et formes graves), la réduction de la diffusion de l'épidémie (impact sur la vaccination) et le maintien des besoins vitaux de fonctionnement du pays (impact sur les personnels dont l'activité est jugée essentielle à la collectivité).

S'agissant des recommandations préliminaires, la HAS considère que, quel que soit le scénario, les professionnels de santé et du médico-social de première ligne constitueront des « cibles prioritaires incontournables de la vaccination ». Par ailleurs, les « personnes à risque de formes graves » qui représentent la tranche la plus élevée de la population en termes d'hospitalisation et de décès (personnes âgées de plus de 65 ans et présentant une comorbidité) seront également prioritaires pour la vaccination dès lors que le rapport bénéfice/risque favorable sera établi.

La HAS précise que l'ensemble de ces orientations seront réévaluées en fonction de l'évolution des connaissances.